



Conditions générales du 01.01.2021



Inscription : L'inscription s'étend du 1^{er} jour défini de la rentrée scolaire jusqu'au dernier jour défini avant les vacances d'été du canton de Neuchâtel.
L'inscription est pour la durée d'une année. Pour une inscription en cours d'année la date d'inscription fait fois.

Tarif : L'année scolaire complète est facturée selon la grille tarifaire du club
Si l'adhésion se fait en cours d'année un cours de mise à niveau pourrait être exigé.

Facturation : Le 60% de l'abonnement est payable dès la première leçon.
Le 40% restant est facturé dans le courant du 6^{ème} mois.

Rappel : Si à l'échéance du délai de paiement le règlement n'a pas été versé, des frais de rappel seront facturés et le cours n'est pas dispensé. En cas de recouvrement, les frais y relatifs seront mis à charge du débiteur, en application de l'art. 106 CO. Le présent contrat vaut reconnaissance de dette au sens de l'article 82 LP.

Matériel non fourni :

Le matériel suivant n'est pas fourni par Cplus Urban Climbing SA et doit être apporté personnellement :

- 1 baudrier
- 1 système d'assurage à freinage assisté (type Smart, Grigri, ...) avec son mousqueton
- 1 paire de chaussons d'escalade

En cas de besoin la location de tout ou partie du matériel est possible.

Absences : Les cours manqués ne seront ni remboursés, ni remplacé sauf accident, moyennant un certificat médical. La date de réception de la pièce justificative est seule considérée pour le calcul d'absences à récupérer. Les avantages exposés ci-dessus ne valent seulement si aucun retard de paiement n'est imputé au demandeur.

Cours en extérieur : Les éventuels frais générés par des sorties en extérieur, seront facturés en supplément à la fin de la sortie.



Conditions générales du 01.01.2021



- Résiliation :** L'abonnement se termine automatiquement après une année d'adhésion, sans renouvellement tacite. Les membres qui désirent continuer à bénéficier des prestations du Club peuvent toutefois en tout temps se réinscrire pour une nouvelle année.
- Santé :** Le membre déclare avoir subi un contrôle médical et s'inscrit avec l'approbation de son médecin
- Droit à l'image:** Des images ou vidéos pourraient être prises durant les cours, évènements. Elles pourraient être utilisées sur nos sites. Si vous désirez restreindre ou interdire l'utilisation des images, veuillez nous l'indiquer par écrit.
- Dress code :** Afin de faciliter la gestion du groupe, nous demandons aux participants le port du T-shirt du club.
- Exclusion :** Cplus Urban Climbing SA se réserve le droit d'exclure sans indemnité tout membre ne respectant pas les conditions de sécurité ainsi que le respect du savoir-vivre pour une pratique collective du sport en salle.
- Accompagnants :** Les accompagnants seront les bienvenus dans le cadre d'un évènement ou d'une sortie à l'extérieur. (Escalade en falaise ou dans une autre salle).